



Installation des groupes de travail du «Grenelle des ondes»

19/06/2009 11:46

Gouverner par [Sabine Casalonga](#)

Le Gouvernement a annoncé hier l'installation des groupes de travail visant à mettre en œuvre les dix orientations issues de la table ronde «Radiofréquences, santé, environnement», qui s'est achevée le 25 mai dernier.

Le comité opérationnel chargé de la modélisation et des expérimentations sur la diminution de l'exposition aux ondes émises par les antennes relais dans plusieurs villes pilotes, présidé par le député François Brottes (PS, Isère), sera installé le 7 juillet par Chantal Jouanno, secrétaire d'Etat à l'écologie. Une «valeur cible de qualité» pour certains lieux de vie et de travail pourrait être discutée avec d'autres pays européens.

Ce comité sera également chargé d'expérimenter de nouvelles procédures d'information et de concertation accompagnant les projets d'implantation d'antennes relais. Par ailleurs, trois groupes de travail seront respectivement consacrés à l'information des citoyens et des professionnels de santé, à la rénovation du dispositif de contrôle des expositions et à la rénovation du mode de financement de la recherche.

Le décret relatif à l'affichage du débit d'absorption spécifique (DAS) sera publié en septembre et l'élaboration d'un protocole de prise en charge des patients électro-hypersensibles sera poursuivie, précise le Meeddat.

L'état d'avancement de ces travaux sera examiné en septembre par le comité de suivi de la table ronde après la publication du rapport de l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset). Un colloque ministériel sera par ailleurs organisé en octobre pour discuter du rapport de l'Afsset.